

Yves Boquet

La démographie chinoise en mutation

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Yves Boquet, « La démographie chinoise en mutation », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2009/3 | 2009, mis en ligne le 01 décembre 2011, consulté le 22 juin 2015. URL : <http://eps.revues.org/3869>

Éditeur : Université des Sciences et Technologies de Lille

<http://eps.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://eps.revues.org/3869>

Document généré automatiquement le 22 juin 2015.

© Tous droits réservés

Yves Boquet

La démographie chinoise en mutation

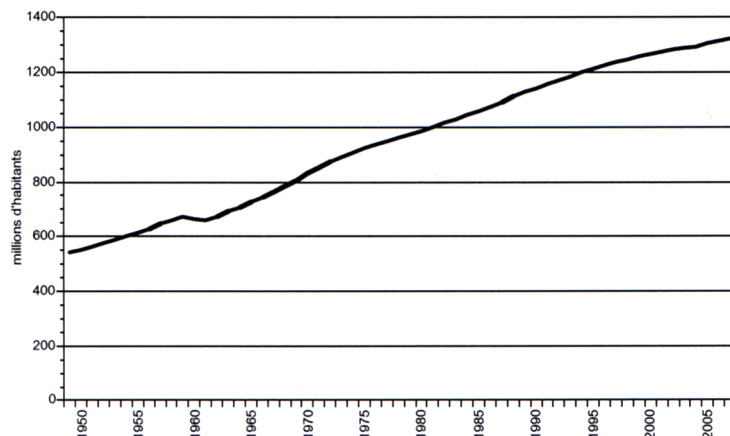
Pagination de l'édition papier : p. 551-568

- 1 Avec une population estimée par l'ONU à 1335 millions d'habitants en juillet 2009, soit 19,6 % de la population mondiale, la Chine est le pays le plus peuplé du monde devant l'Inde (1175 millions) et les États-Unis (309 millions). Sa population est 10 fois celle du Japon, 20 fois celle de la France.
- 2 Le président Jiang Zemin avait déclaré en octobre 1999, lors du cinquantenaire de la Révolution Communiste que « *le problème n° 1 de la Chine est le contrôle de la croissance de population* ». Si la masse de population a pu apparaître comme un atout à l'époque maoïste, elle est perçue aujourd'hui tant comme une contrainte (logement, alimentation, emploi) que comme un argument dans la compétition internationale (mirage de l'énorme marché chinois, abondance de la main-d'œuvre à bon marché). Les efforts de réduction rapide de la natalité ont nettement ralenti le rythme d'accroissement de la population, mais entraînent des conséquences sociales sérieuses : déséquilibre du sex-ratio, vieillissement de la population.

1. L'évolution démographique de la Chine communiste

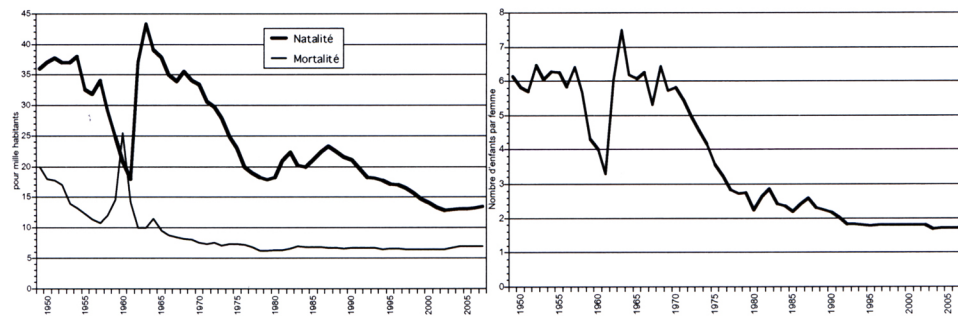
- 3 La croissance rapide de la population est attestée par les recensements successifs (1953, 1964 non publié, 1982, 1990, 2000) et les estimations intermédiaires : 583 millions en 1953, 649 millions en 1957, 830 millions en 1970, 1008 millions en 1982, 1133 millions en 1990, 1265 millions en 2000.

Figure 1. L'évolution de la population chinoise depuis 1949



Source : Annuaire de la République Populaire de Chine.

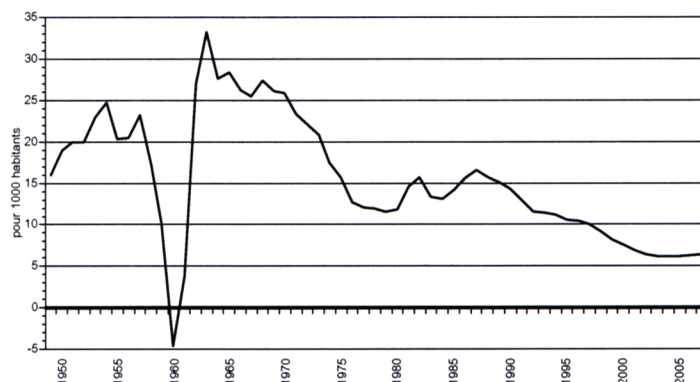
- 4 L'analyse des chiffres officiels chinois par les démographes occidentaux amène à beaucoup de circonspection : certaines données ne « collent » pas. Les experts démographes occidentaux ont dû élaborer des taux réajustés pour les indices de base comme la natalité, la fécondité et la mortalité. Jusqu'à une date récente, les taux de natalité et de mortalité ont été nettement sous-estimés par les autorités chinoises.
 - L'évolution démographique de la Chine depuis 1949 apparaît à la fois classique et assez chaotique :
Le taux de natalité reste très élevé dans les années 1950 et 1960 (> 35‰), avec un accident majeur vers 1960. On observe ensuite un net déclin dans les années 70.
 - Le taux de mortalité baisse rapidement dans les années 1950 (20‰ en 1949, 10,1‰ en 1957), mais on enregistre une pointe exceptionnelle de mortalité entre 1958 et 1961 (Grand Bond en Avant). On constate ensuite une reprise de la courbe descendante qui se stabilise à niveau faible (7‰) dans les années 70.

Figure 2. Natalité, mortalité et fécondité en Chine, 1949-2007

Source : Annuaire de la République Populaire de Chine.

5 À première vue, on semble retrouver en Chine le schéma classique de la transition démographique, mais il faut nuancer ce propos pour plusieurs raisons

- Le caractère soudain et brutal de la chute de fécondité et natalité en Chine ne correspond pas aux évolutions plus régulières observées dans d'autres pays asiatiques comme la Thaïlande, le Vietnam ou les Philippines. La fécondité philippine (7,3 en 1950, 3,1 en 2005) baisse de façon continue (- 0,4 par période de 5 ans depuis les années 1960), alors qu'en Chine elle passe brusquement de 4,8 à 2,9 entre 1970 et 1975 !
- L'accident démographique de 1958-1961 (période du Grand Bond en Avant) est atypique et conjoncturel. Il correspond à une crise de grande dimension, marquée par la dernière grande famine chinoise, survenue dans un triple contexte d'intense mobilisation idéologique pour de grands travaux (terrassement de collines, projets hydrauliques, usines à la campagne), de renvoi d'urbains à la campagne (répression du mouvement des 100 Fleurs de 1957) et de circonstances météorologiques défavorables (sécheresse en Chine du Nord, inondations en Chine centrale et méridionale). Il en résulta un pic exceptionnel de mortalité interrompant brièvement la chute régulière de mortalité de la décennie précédente, et un fort déficit de naissances pendant 2-3 ans
- Une fois la phase intense de la crise passée et, constatant la vigoureuse natalité de 1963-64 (compensation des naissances non survenues dans les années précédentes), les autorités chinoises ont intensifié les efforts de planning familial (promotion du modèle familial à deux enfants, recul de l'âge légal du mariage), entraînant donc de manière artificielle un ralentissement soudain de la croissance de population.

Figure 3. Évolution du taux d'accroissement naturel en Chine, 1949-2007

Source : Annuaire de la République Populaire de Chine.

- 6 La fécondité, très forte dans les années 1950 et 1960 (6 enfants par femme, sauf lors de l'anomalie démographique du Grand Bond en Avant), chute rapidement dans les années 1970 et passe sous le seuil de reproduction (2,1 enfants par femme) à partir de 1990, pour arriver aujourd'hui à un niveau de type européen (1,7), inférieur à celui de la France.
- 7 La Chine actuelle semble arrivée près du stade final de la transition démographique, avec des comportements démographiques - tout particulièrement dans les grandes métropoles - se rapprochant de ceux de l'Europe et du Japon.

8 L'intérêt de cette « transition démographique à la chinoise » est triple : sa brièveté, son effet sur une population massive, sa diffusion géographique hiérarchisée ; dès 1975, Shanghai et Pékin étaient passées sous le seuil de renouvellement des générations ; en 2000, l'ensemble de la Chine (29 provinces sur 31, dont 22 avec un indice de fécondité inférieur à 1,7). La baisse de la fécondité a été plus précoce dans les régions urbaines les plus aisées et ne s'est diffusée que plus tardivement dans les régions rurales pauvres. La baisse de fécondité à Pékin et Shanghai est sensible dès les années 1960, mais ne s'affirme dans certaines provinces de l'Ouest qu'au cours des années 1980 : le Guizhou ou le Qinghai ont 25 ans de « retard » sur Shanghai.

2. Fluctuations de la politique démographique maoïste

9 La politique démographique de la Chine Populaire a singulièrement fluctué selon les méandres de l'idéologie officielle.

10 La situation démographique en 1949 ne semble pas alarmer les autorités : « *C'est une très bonne chose que la Chine ait une grande population ; même si elle se multiplie plusieurs fois, la Chine est capable de trouver une solution et cette solution c'est la production* » (Mao Zedong). L'orthodoxie marxiste réfute toute idée de politique malthusienne : le malthusianisme est une « *idéologie bourgeoise anti-prolétarienne* » et la misère doit disparaître avec les défauts de l'ordre social existant.

11 La Chine lutte alors plutôt contre la mortalité, qui recule fortement, comme dans d'autres pays socialistes du Tiers Monde (Cuba) :

- médecine préventive ;
- campagnes systématiques de vaccination entraînant un recul rapide en Chine ; de maladies comme la typhoïde, la variole, la rougeole, la tuberculose ;
- lutte collective contre les rats, permettant le recul de la peste ;
- mesures sanitaires pour contrôler les maladies parasitaires (choléra, malaria).

12 Ce recul de la mortalité est bien sûr positif mais, quand il est couplé avec une forte natalité, cela donne un accroissement rapide estimé à 2 % par an au recensement de 1953.

13 D'où un premier revirement de politique démographique pendant le Premier Plan Quinquennal, avec la mise en place d'un Comité de Recherche pour le Contrôle des naissances dirigé par le démographe Ma Yinchu, recteur de l'université de Pékin. Dès 1955, le gouvernement chinois lance une campagne d'« instructions pour le contrôle des naissances ». « *À l'exception des zones habitées par les minorités nationales, il est nécessaire de faire connaître et de populariser le contrôle de la fécondité et de promouvoir la limitation des naissances dans toutes les régions densément peuplées* ». (Mao Zedong, janvier 1956). Stérilisation et IVG deviennent accessibles sur simple demande de la femme, avec l'autorisation du mari. En 1957 est organisée une grande campagne anticonceptionnelle en Chine (meetings de masse, expositions éducatives, distribution de matériel anticonceptionnel). Le néo-malthusianisme de Ma Yinchu emprunte à Lénine en expliquant que l'industrialisation et la mécanisation, clés de la construction du socialisme, sont incompatibles avec une surcharge démographique excessive.

14 Cette campagne antinataliste s'interrompt en 1958 : le gouvernement chinois décrète alors que la Chine « manque de bras » pour réaliser les objectifs du Grand Bond en Avant. Pour Mao, « *Lorsque les gens sont nombreux, les idées et les suggestions sont nombreuses, l'enthousiasme est élevé, l'énergie est grande* ». Ma Yinchu est démis de ses fonctions, puis assigné à résidence. Les résultats sont désastreux, on le sait aujourd'hui : épuisement de la population et famine. La surmortalité entre 1959 et 1961 est estimée entre 20 et 50 millions de personnes (100 millions pour les auteurs les plus pessimistes). La natalité s'en ressent, avec une chute brutale, y compris en raison des fausses couches de femmes mal nourries. Contrairement aux espoirs de Mao, la croissance de population s'est ralentie, mais on assiste – de façon classique en démographie historique – à un rattrapage massif de natalité en 1963-1964 : 43‰ en 1963 selon les autorités chinoises, 50‰ selon les experts occidentaux

15 D'où le retour à une politique réaliste en matière de démographie ; pas de propagande ouvertement antinataliste, mais des déclarations allant dans ce sens. En 1962, le Comité Central du P.C.C. promulgue des « *instructions afin d'encourager sérieusement la planification des*

naissances » et insiste sur le fait que « *dans les villes et les campagnes densément peuplées, il faut encourager le contrôle des naissances, limiter adéquatement le taux des naissances et parvenir à faire baisser le taux de fécondité progressivement* ». Le contrôle des naissances n'est pas une obligation absolue, mais c'est une commodité dans l'intérêt des femmes chinoises et de l'État : moins de grossesses à répétition leur permettra une plus grande disponibilité pour les tâches de production agricoles et industrielles. En 1964, un Bureau du Planning familial est instauré par le Comité des affaires d'État, des « *unités pilotes pour encourager la planification des naissances* » sont établies dans les régions jugées appropriées pour le mettre en pratique, principalement en ville. Des mesures législatives reculent l'âge légal du mariage (20 ans) et la propagande gouvernementale incite à attendre davantage (25 ans pour les femmes, 27 ans pour les hommes en ville, 21 et 23 ans à la campagne) : il s'agit alors de briser les traditions ancestrales de mariages d'enfants arrangés par les familles, encourager les jeunes à poursuivre leurs études avant de se marier, réduire le nombre d'années de fécondité « utilisables ». Le retard de l'âge au mariage est une mesure efficace pour retarder les rapports sexuels et le nombre d'enfants qu'auront les couples. Dans cette société encore très prude, les relations sexuelles extramaritales sont en effet très mal vues. L'éthique confucéenne, le moralisme révolutionnaire et la surveillance constante des individus par les membres du comité de quartier ou de village vont dans le même sens. D'autres mesures (coupons de ravitaillement alimentaire dans les villes) dissuadent les gens d'avoir plus de 3 enfants.

16 La Révolution Culturelle, de 1966 à 1970, sème par contre l'anarchie dans la politique de population. Invités à « renverser les vieilles pensées » et « échanger les expériences révolutionnaires », nombre de jeunes gardes rouges font abstraction des tabous sociaux sur la sexualité extramaritale, d'où un mini baby boom de la Révolution Culturelle.

17 Mais à partir de 1970 et de la reprise en main du pays, la politique démographique se fait de plus en plus plus énergique, accompagnant le programme économique des Quatre Modernisations. En 1973, le gouvernement chinois lance une campagne intitulée « *Pratiquer le planning familial afin de permettre le développement de l'économie nationale* ». Le premier ministre Zhou Enlai affiche explicitement les objectifs concrets du contrôle des naissances : « *pendant la deuxième décennie (correspondant au quatrième plan quinquennal), le taux d'augmentation sera tombé à 10‰ dans les villes, à 5‰ dans les campagnes...* ». C'est le premier document officiel évoquant ouvertement des objectifs chiffrés du contrôle des naissances. On engage également les couples à attendre un intervalle d'au moins quatre ans avant d'envisager d'avoir un deuxième enfant. Les normes de procréation, clairement établies, se résument dans le slogan « *wan - xi - shao* » (tard, espacé, peu). Le nombre d'enfants est limité à 2 en ville et à 3 dans les zones rurales. En 1978, le planning familial est intégré à la nouvelle « constitution ». Les résultats sont spectaculaires, puisque l'indice de fécondité passe de 5,9 enfants par femme en 1970 à 2,7 en 1979 et le taux de natalité de 33‰ à 18‰ ! Les réformateurs réhabilitent Ma Yinchu en 1979 : à ... 98 ans, il est nommé président honoraire de l'université de Pékin (mort en 1982 à 101 ans).

3. Les politiques « de l'enfant unique »

18 En 1979, alors que les démographes annoncent l'arrivée pour les années 80 d'un nouveau baby-boom en Chine, celui des enfants de la génération 1960, est lancée la politique de l'enfant unique, inspirée de Singapour, avec comme objectif déclaré de ne pas dépasser les 1,2 milliard de Chinois en l'an 2000.

19 Cette politique de l'enfant unique est lancée alors que les années 1970 ont déjà enregistré une nette décélération de la croissance démographique de la Chine. Théoricien de la politique de l'enfant unique, l'ingénieur militaire, Song Jian, chargé avec d'autres spécialistes de la défense d'examiner les principaux risques sociaux du pays pour les années 1980-1990, et au courant des idées de décroissance du Club de Rome, insista auprès de Deng Xiaoping pour la mise en oeuvre d'une politique très directive de contrôle des naissances. En septembre 1980, le Conseil des affaires d'État déclare qu'« *à l'exception des régions où la population est composée de minorités nationales, il faut préconiser la moyenne d'un enfant par couple* ».

- 20 Il convient plutôt de parler de politiques de l'enfant unique, car si les grandes lignes sont fixées par le gouvernement central chinois, les gouvernements provinciaux sont chargés d'en fixer les modalités pratiques d'application. Le Comité central du P.C.C. résume ainsi la politique en matière de planification des naissances : « *(nous devons) encourager les grossesses et mariages tardifs, avoir moins d'enfants mais en meilleure santé ; limiter le nombre des naissances à un seul enfant par couple, la permission d'engendrer un deuxième ne pouvant être accordée que dans des circonstances particulières. Il faudrait promouvoir la même politique dans les régions rurales (...). Les différentes provinces et régions autonomes détermineront elles-mêmes les méthodes et les besoins précis (dans ce domaine) ».*
- 21 En effet, l'application de la loi diffère beaucoup selon les règlements spécifiques des provinces et municipalités et selon qu'il s'agit de zones rurales ou de zones urbaines. Les comités locaux du parti déterminent le détail de la réglementation locale. Des mesures incitatives et répressives sont en vigueur dans chaque unité de travail qui se voit attribuer un objectif à respecter pour deux ou trois ans. Le contrôle des naissances est donc appliqué sur la base de quotas fixés dans le cadre des unités de travail qui déterminent donc le nombre d'enfants pouvant y naître annuellement. Par ailleurs, les couples sont tenus d'obtenir une autorisation avant de se lancer dans la conception d'un enfant.
- 22 Cette politique s'appuie sur l'outil essentiel du « certificat d'honneur des parents d'enfant unique » qui donne la priorité dans l'accès aux logements et à l'emploi aux couples qui se sont engagés à n'avoir qu'un enfant. Ce document donne droit à d'intéressants avantages sociaux :
- congés de maternité parmi les plus généreux du monde, pouvant aller jusqu'à 6 mois rémunérés ;
 - réductions dans les transports (train, bus) ;
 - une ration alimentaire de plus (4 rations pour 3 personnes) ;
 - un bonus salarial.
- 23 À Pékin, les mesures locales remboursent frais de crèche et frais médicaux de l'enfant unique jusqu'à ses 18 ans, et lorsque les parents atteignent l'âge de 55 ans pour la mère et 60 ans pour le père, il leur est alloué chacun une allocation de gratification, versée en une seule fois, d'un montant minimum de 1000 yuans (environ 100 euros).
- 24 Par contre, la mise au monde d'un second enfant entraîne la suppression de ces avantages. Une troisième grossesse conduit à des sanctions économiques : réduction de salaire de 10 % au 3^{ème} enfant, 20 % au 4^{ème} etc. Dans certaines provinces, les sanctions salariales surviennent dès le 2^{ème} enfant : -5 % au Fujian, -10 % à Pékin, -20 % au Henan. Progressivement, les provinces chinoises introduisent des lois interdisant d'avoir un 3^{ème} enfant : le Guangdong dès 1981, le Sichuan en 1987, et les autres entre 1989 et 1991. Les couples qui acceptent la stérilisation reçoivent une prime équivalente à 6 mois de salaire. On note aussi des réductions drastiques des coupons d'alimentation pour les denrées rationnées (riz, huile, sel).
- 25 Cette politique est assortie d'un fort battage publicitaire et de pressions psychologiques :
- campagne d'affiches avec un grand chiffre 1, et l'expression : « Papa, Maman et Moi ». On propose aussi « 1+1=1 », ou encore « *Yi Ge Hao* » (1, c'est bien). Aujourd'hui, des campagnes de communication plus modernes mettent en avant la sérénité de la cellule familiale ;
 - les cadres du parti, qui ont la responsabilité de 10 à 20 ménages, signent un « contrat de plan » qui garantit à l'État l'absence de naissances hors plan. En cas de succès, ils obtiennent une prime salariale de 20 % - sinon, ils sont sujets à une retenue de 20 % ;
 - les contremaîtres en usine exigent parfois de leurs ouvrières un compte rendu détaillé de leurs cycles menstruels ;
 - les avortements tardifs (6^{ème}, voire 7^{ème} mois) sont parfois imposés : ainsi, le comté rural de Huaiji (province de Guangdong) a imposé un quota annuel de 20 000 avortements quand les officiels se sont aperçus que le nombre moyen d'enfants par femme était encore de 5.
- 26 Le slogan « *wan xi shao* » est remplacé en 1980 par « *wan shao you* » (tard, peu, meilleure qualité) : la tentation eugénique est rendue possible par les progrès techniques lors du suivi des grossesses (amniocentèse). Pour le nouveau responsable (1981) de la planification

des naissances, Chen Muhua, L'eugénisme est un aspect important de la planification des naissances « *ne donnez pas naissance à des enfants en mauvaise santé physique ou atteints de débilité mentale, car ils imposeront davantage de charges à la famille et à la société, et feront perdre du temps à l'État et à la nation* ».

27 Une loi du Sichuan (1987) impose l'ouverture de cliniques de consultation sur l'eugénisme et interdit la procréation par des couples atteints de maladies héréditaires sérieuses ou de malformations physiques. Une loi du Gansu (1988) impose la stérilisation des handicapés mentaux avant leur mariage. Ces mesures conduisent les défenseurs des droits de l'homme – et de la femme – à dénoncer les excès commis par la Chine¹. Une analyse féministe [Greenhalgh, 1994, 1995] de la politique chinoise de régulation des naissances indique que la politique de l'enfant unique renforce la subordination des femmes et que la résistance aux mesures imposées contribue à accroître l'autoritarisme des responsables (presque toujours des hommes) de ladite politique.

28 Cette politique de l'enfant unique a-t-elle été efficace ?

29 Elle a bien « réussi » en ville : le taux de natalité à Shanghai est tombé à 13,1‰ en 1990 et 4,3‰ en 2001, avant de remonter légèrement ces dernières années. L'indice de fécondité y est de 0,88 en 2006 ! Plus de 65 % des couples y ont obtenu un certificat d'enfant unique. À Pékin, on est passé de 13,3 ‰ à 6,1‰. 59 % des couples y ont le certificat. Les moins de 14 ans ne constituent que 8,8 % de la population de Shanghai et 9,9 % à Pékin (moyenne chinoise 19,33 ‰).

30 Les sanctions en cas de naissances nombreuses sont en effet très contraignantes en milieu urbain (emploi, logement, nourriture, scolarisation), mais les résultats sont beaucoup plus mitigés dans les campagnes. La natalité en Chine centrale (Henan, Hunan, Anhui) est nettement plus élevée, même si elle y a aussi diminué (24-25 ‰ en 1990, 11-12‰ en 2004). 6 % seulement des couples ont le certificat dans les campagnes du Hunan, 3 % au Fujian, 1 % au Guizhou. Les moins de 14 ans constituent 32 % de la population rurale du Guizhou en 2001, 30 % de celle du Guangdong et 28 % de celle du Ningxia.

31 En effet, les sanctions ne jouent guère en milieu rural :

- les paysans produisent leur propre nourriture et ils ont déjà une maison ;
- ils voyagent très peu ou pas du tout et n'ont donc pas besoin des billets à tarif réduit ;
- la réforme de l'économie agricole contredit les objectifs de la politique agricole. L'encouragement aux entreprises agricoles familiales pousse en effet plutôt les paysans à agrandir leur famille pour développer les ressources de travail de l'unité familiale (cultiver et vendre les produits du champ familial ;
- les paysans veulent un garçon : une fille coûte cher à nourrir, n'a pas la force d'un garçon, coûte cher à marier (versement de la dot) et, partant ensuite vivre chez son mari, elle ne pourra pas s'occuper de ses vieux parents, car son rôle de bru la fait s'occuper des parents de son mari. Selon un dicton chinois, « *élever une fille, c'est cultiver le champ du voisin* ». Un garçon, par contre, restera vivre avec ses parents, s'occupera d'eux dans leur vieillesse et maintiendra l'autel des ancêtres après leur mort. C'est lui aussi qui transmet le nom de famille. Si les paysans ont une fille, ils veulent un deuxième enfant pour avoir un garçon, d'où des cas fréquents d'abandons de petites filles, voire d'infanticides.

32 Aujourd'hui, la politique démographique chinoise s'infléchit vers une plus grande souplesse de la mise en œuvre de la politique de limitation des naissances. L'objectif de tomber sous le seuil de reproduction de 2,1 est atteint depuis des années, il s'agit maintenant de stabiliser la croissance démographique au niveau actuel.

33 Les recommandations du gouvernement central visent à réduire la corruption et la coercition pour mettre l'accent sur les aspects positifs de la régulation des naissances et l'offre de conseils reproductifs et d'éducation des femmes rurales.

34 Prenant en compte des traits culturels difficiles à réformer rapidement, le gouvernement chinois autorise les paysans à avoir un deuxième enfant si le premier est une fille. Mais ils doivent attendre 4 ans et, dans les villages du Liaoning, si le quota de deuxième naissance est atteint ou dépassé une année, on interdit les secondes naissances l'année suivante.

35 Des règlements provinciaux variés accordent – ou n'accordent pas – d'autres dérogations selon une série de 15 critères possibles (premier enfant né handicapé, famille de pêcheurs ou de

mineurs de charbon, famille de martyr de la révolution, etc.). Au sein même des provinces, les entorses à la politique de l'enfant unique dépendent de la localité. Ainsi, au Sichuan², trois régimes coexistent : villes (1 enfant), banlieues, plaines et collines (50 % des couples peuvent avoir deux enfants), montagnes (tous les couples peuvent avoir deux enfants).

Tableau 1. Part de la population sujette aux diverses modalités de la « politique de l'enfant unique »

	1 enfant	1,5 enfant	2 enfants	+ de 2 enfants	ISF « politique »*
Chine de l'Est	42%	53,4%	4,3%	0,3%	1,385 enfant
Chine centrale	24,7%	70,3%	4,9%	0,0%	1,472
Chine de l'Ouest	39,4%	34,2%	22,2%	4,2%	1,560
Chine de l'Ouest régions autonomes	17,9%	46,8%	30,2%	5,1%	1,728
Ensemble de la Chine	35,4%	53,6%	9,7%	1,3%	1,465

On appellera ISF politique la moyenne pondérée des naissances autorisées entre les populations soumises aux différentes normes prescrites par les réglementations locales.

Source : Zhenwu Zhai (2009), 60 years changes of China's population ;

www.chinastudies.unimelb.edu.au/conferences/2009/assets/powerpoints/china_s_population_60_years.ppt .

36

En fait, c'est aujourd'hui seulement un tiers des foyers chinois qui est soumis à la contrainte stricte de l'enfant unique. Quasiment toutes les provinces ont adopté depuis 2007 une législation autorisant les enfants uniques à avoir deux enfants, ceci pour combattre le vieillissement en cours de la Chine et peut-être aussi en réaction contre les risques de contestation de l'autorité que constituent les « petits empereurs » capricieux choyés par leur famille en tant qu'unique héritier. Il en résulte aujourd'hui une légère remontée de la natalité et de la fécondité, d'autant plus en ville que les migrants ruraux résidant « temporairement » en zones urbaines tendent à conserver leurs comportements démographiques plus féconds que les urbains. Par contre, les territoires de Macau et Hong Kong connaissent toujours une fécondité très faible, avec les chiffres les plus bas du monde en 2008 : 1,00 à Hong Kong, 0,90 à Macau, soit plus bas encore que Singapour (1,08). Le monde chinois connaît les plus faibles indices de fécondité de la planète.

Tableau 2. Caractéristiques des foyers chinois selon les provinces en 2004

	Personnes/foyer	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 ou plus	10 ou plus
Shanghai	2,88	9,7%	27%	43,3%	10,4%	9,6%	0,02%
Chongqing	2,92	13%	28,1%	30,5%	17,1%	11,3%	0,10%
Zhejiang	3,06	11%	25,5%	35,1%	17,7%	10,8%	0,05%
Shandong	3,07	8,4%	24,3%	36,5%	20,1%	10,8%	0,04%
Pékin	3,09	13,3%	26,3%	39,5%	13%	7,9%	0,02%
Tianjin	3,12	6,1%	21,9%	44,8%	15,7%	8,7%	0,03%
Liaoning	3,14	6,7%	22,1%	41,6%	16,6%	9,4%	0,04%
Heilongjiang	3,15	4,8%	22,1%	43%	18%	12%	0,02%
Mongolie Int.	3,17	6,6%	23%	38,1%	19,9%	12,4%	0,04%
Jiangsu	3,18	9,2%	24,8%	31,8%	18%	16,2%	0,07%
Jilin	3,30	5,1%	19,2%	41,7%	19,7%	14,3%	0,06%
Sichuan	3,36	8,4%	19,6%	32,1%	20,2%	19,7%	0,25%
Anhui	3,37	7,5%	18,7%	31,2%	24,2%	18,4%	0,08%
Fujian	3,38	11,3%	21,4%	29,9%	21,5%	15,8%	0,13%
CHINE	3,41	7,8%	19,6%	31,4%	21,8%	19,3%	0,19%
Hubei	3,44	6,8%	19,4%	32,3%	23,5%	18%	0,12%
Hunan	3,44	8,5%	16,9%	29,8%	24,9%	19,9%	0,15%
Hebei	3,49	6%	17,8%	29,3%	25,7%	21,2%	0,09%

Xinjiang	3,50	6,1%	20,3%	32,5%	18,7%	22,4%	0,48%
Jiangxi	3,54	6,5%	18,4%	29,6%	23,8%	21,7%	0,30%
Henan	3,54	7,5%	16,9%	28%	25,8%	21,9%	0,16%
Shaanxi	3,63	5,3%	16,9%	28%	25,2%	24,6%	0,17%
Shanxi	3,65	5,7%	15,7%	26,2%	28,5%	23,8%	0,26%
Guizhou	3,66	6,1%	16,5%	25,4%	24,9%	27,1%	0,16%
Ningxia	3,69	4,6%	17%	30,6%	21,9%	25,9%	0,20%
Yunnan	3,73	7%	13,6%	23,6%	28,8%	27%	0,20%
Guangxi	3,82	6%	13,7%	24,8%	25,6%	29,9%	0,42%
Qinghai	3,90	5,5%	14,2%	26,6%	23,9%	29,9%	0,90%
Gansu	3,94	5,4%	12%	26,1%	24,1%	32,3%	0,53%
Guangdong	4,02	10,4%	15,2%	21,3%	20,6%	32,4%	0,88%
Hainan	4,22	5,8%	10,3%	21,3%	23,9%	38,8%	0,96%
Tibet	4,80	4,9%	8,2%	16,4%	20,8%	49,7%	3,28%

Éléments de commentaires : on notera que les foyers comptant le plus grand nombre de personnes se situent plutôt dans l'Ouest et le Sud de la Chine. Les foyers comptant trois personnes (en général un couple et un enfant) sont les plus nombreux dans 23 provinces sur 31 (effet probable de la politique démographique, tout particulièrement dans les grandes villes : Shanghai, Tianjin, Pékin et les provinces industrielles du Nord-Est à faible pourcentage de population agricole : Liaoning, Jilin, Heilongjiang). Les foyers à deux personnes (couples sans enfant, familles monoparentales) sont bien représentés dans les régions-phares de l'économie chinoise (Jiangsu, Zhejiang, Shandong) à l'exception notable du Guangdong, et aussi dans les grandes villes (Shanghai, Pékin, Chongqing). Mais les foyers à 4 résidents arrivent en première place au Shanxi et au Yunnan, et ceux à 5 personnes ou plus l'emportent au Guangxi, au Qinghai, au Gansu, au Guangdong, sur l'île de Hainan et surtout au Tibet. Pékin a le plus fort pourcentage de foyers ne comptant qu'une personne (étudiant, jeunes cadres de l'administration, retraités), et le Guangdong et Hainan quatre fois plus de foyers à 10 personnes ou plus que la Chine dans son ensemble (dortoirs des ateliers industriels du Guangdong ? personnel hôtelier de Hainan ?), des chiffres très élevés étant aussi observés au Qinghai et au Tibet (monastères ? casernes de l'armée chinoise ?).

Source : National Bureau Of Statistics of the The Peoples Republic Of China.
http://www.allcountries.org/china_statistics/4_7_household_population_and_sex_ratio.html

4. Déséquilibre du sex-ratio et de la mortalité infantile

37 Le déséquilibre filles/garçons augmente : le sex-ratio à la naissance est anormalement élevé en Chine, même si d'autres pays d'Asie, de l'Inde à la Corée du Sud, connaissent aussi une « sur-natalité » de garçons. Il naît environ 105 garçons pour 100 filles dans le monde, mais en Chine on est passé de 107,2 en 1982 à 111,3 en 1989, 116,9 en 2000 et 120,6 en 2008. Le sex-ratio à la naissance dépasse 130 dans certaines provinces rurales du centre de la Chine (Anhui, Jiangxi, Hunan) et il est particulièrement élevé pour les deuxièmes naissances : 108 pour les premier-nés, 143 pour le 2^{ème} enfant (192 au Jiangsu), et 157 pour le 3^{ème} (227 en Anhui). Il est plus marqué à la campagne (123) que dans les bourgs (120) ou les grandes villes (115), mais il est intéressant – du moins si l'on fait confiance aux statistiques officielles qui peuvent être biaisées, tout particulièrement dans les territoires « difficiles » du Tibet et du Xinjiang – de constater que les régions de minorités ethniques, largement exemptées des contraintes de « l'enfant unique » ont gardé des valeurs « normales » de sex-ratio, tandis que les villes marquées par la modernité (Pékin, Shanghai) et les provinces les plus dynamiques (Guangdong) ne montrent guère de différences avec des provinces rurales pauvres comme le Hunan ou l'Anhui.

Tableau 3. Sex-ratio à la naissance dans les provinces chinoises (1982-2000)

	1982	1990	2000
Moins de 103	Tibet	Guizhou	Tibet
103 à 107	Gansu, Guizhou, Heilongjiang, Hubei, Hunan, Jiangsu, Jiangxi, Jilin, Liaoning, Mongolie Int., Ningxia, Pékin, Qinghai, Shanghai, Sichuan, Tianjin, Yunnan, Xinjiang	Heilongjiang, Ningxia, Pékin, Qinghai, Shanghai, Tibet, Yunnan, Xinjiang	Guizhou, Xinjiang

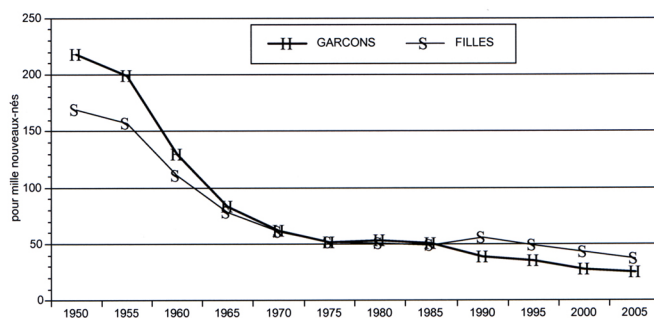
108-109	Fujian, Hebei, Shaanxi, Shandong, Shanxi, Zhejiang	Fujian, Gansu, Hubei, Jilin, Mongolie Int., Shanxi	Heilongjiang, Mongolie Int., Ningxia, Yunnan
110-120	Anhui, Guangdong, Guangxi, Henan	Hainan, Hebei, Hunan, Jiangsu, Jiangxi, Liaoning, Shaanxi, Shandong, Sichuan, Tianjin, Zhejiang	Chongqing, Fujian, Gansu, Hebei, Henan, Jiangsu, Jiangxi, Jilin, Liaoning, Pékin, Qinghai Shandong, Shanghai, Shanxi, Sichuan, Tianjin, Zhejiang
Plus de 120			Anhui, Guangdong, Guangxi, Hainan, Hubei, Hunan, Shaanxi

Source : Zhenwu Zhai, 60 years changes of China's population.

www.chinastudies.unimelb.edu.au/conferences/2009/assets/powerpoints/china_s_population_60_years.ppt.

- 38 La mortalité infantile a baissé pour les garçons comme pour les filles, mais alors que les nouveaux-nés de sexe masculin sont habituellement plus fragiles que les fillettes, la situation s'est inversée en Chine, où la mortalité des petites filles (30‰ en 2005) est maintenant bien supérieure à celle des garçons (19,4‰) : le ratio décès de filles/ décès de garçons ne cesse de croître : 0,99 en 1980, 1,03 en 1985, 1,16 en 1990, 1,31 en 1995, 1,48 en 2000, 1,54 en 2005.

Figure 4. Évolution du taux de mortalité infantile en Chine, 1950-2005

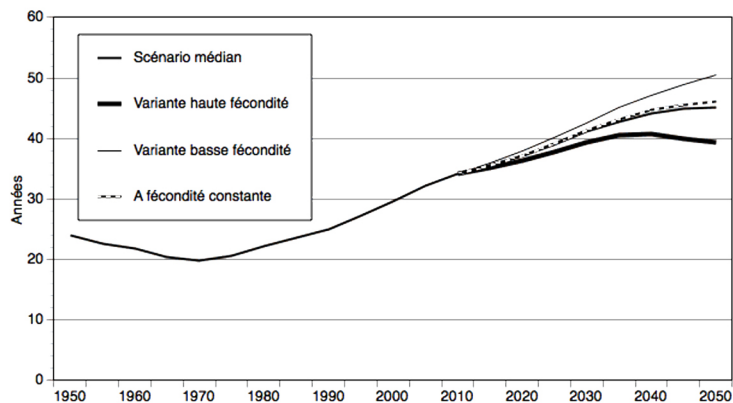


Source : United Nations Population Prospects (<http://esa.un.org/unpp/>).

- 39 À relativement court terme, on va « manquer de filles » pour les garçons à marier dans les campagnes, ce qui favorise l'exode rural et une possible augmentation de la délinquance sexuelle (essor rapide du nombre de viols, un crime pourtant puni de la peine de mort). On observe aussi des migrations matrimoniales de longue distance et des trafics d'épouses entre régions chinoises, organisés par les triades mafieuses qui ont trouvé là un nouveau créneau d'activité illicite, et le développement de filières migratoires de filles en provenance du Vietnam, pour combler le déficit chinois (mais cela aggrave les déficits au Vietnam !).
- 40 La connaissance précoce du sexe de l'enfant à naître permettant d'envisager un avortement sélectif, le Shandong a décidé en 1998 d'interdire les échographies et Tianjin (en 2003) les amniocentèses. Le Henan, province la plus peuplée du pays, a fait de même en 2006 et interdit les avortements pour raisons non médicales.

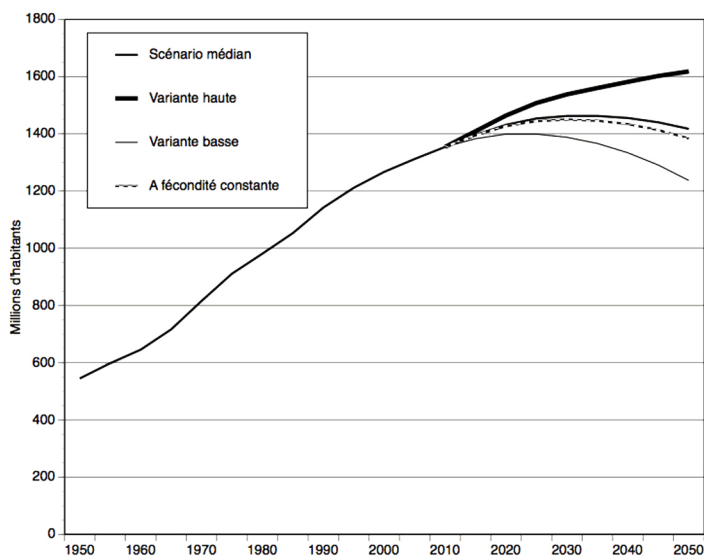
5. Le vieillissement de la chine et la question des retraites

- 41 À moyen terme, la réduction rapide des naissances, qui a fait chuter l'indice synthétique de fécondité de 4,9 enfants par femme en 1970 à 1,8 aujourd'hui, en dessous du seuil de renouvellement des générations, va entraîner un vieillissement de la population, comme au Japon et en Corée du Sud. La chute de la mortalité infantile et de la mortalité générale, fait que les enfants arrivent presque tous à l'âge adulte. L'espérance de vie a fortement progressé : 39 ans pour les hommes, 42 pour les femmes en 1950, mais 71 ans et 74 ans en 2005. L'âge médian des Chinois, qui était de 19,7 ans en 1970, est déjà monté à 25 ans en 1990, 30 ans en 2000, 34 ans en 2009, et les projections de l'ONU selon la variable fécondité donnent une fourchette entre 39,4 et 50,5 ans d'âge médian pour l'an 2050.

Figure 5. Projections de l'âge médian pour la Chine à l'horizon 2050

Source : World Population Prospects, the 2008 revision population database, United Nations Population Division, <http://esa.un.org/unpp/p2k0data.asp>.

- 42 À relativement court terme, sauf reprise spectaculaire de la fécondité, la croissance de population chinoise devrait cesser. Selon les dernières projections démographiques de l'ONU publiées en 2008, la population chinoise pourrait ne jamais atteindre 1,5 milliard d'habitants, plafonnant à 1,46 milliard en 2030 (scénario médian) avant d'amorcer une décroissance. L'Inde aurait alors dépassé la Chine pour devenir le pays le plus peuplé de la planète.

Figure 6. Projections de populations pour la Chine à l'horizon 2050

Source : World Population Prospects, the 2008 revision population database, United Nations Population Division, <http://esa.un.org/unpp/>.

- 43 La pyramide des âges chinoise (cf. infra, partie 6, exercice pour élèves) est en train de s'inverser, d'une base large en rapide rétrécissement à un sommet très lourd à porter par la future génération. L'évolution est certes positive et reflète les gros progrès sanitaires de la Chine depuis 60 ans, mais elle cause désormais un engorgement du marché du travail. Depuis les années 80, beaucoup de jeunes adultes (plus de 25 millions de Chinois nés chaque année entre 1962 et 1975) arrivent sur le marché du travail, entraînant des problèmes aigus de chômage, qui peuvent partiellement expliquer l'appel aux capitaux étrangers pour créer des emplois.
- 44 Par contre, dans les années 2030-2040, la Chine manquera... de main-d'oeuvre pour subvenir aux besoins de nombreuses personnes âgées (les adultes d'aujourd'hui). Comme l'Europe, le Japon et la Corée du Sud, la Chine devra assurer le financement des retraites. Les plus de 65 ans constituaient déjà 15,4 % de la population de Shanghai en 2001 (moyenne chinoise 8,6 %). Cela ouvre pour la Chine un champ inhabituel de préoccupations sociales et économiques.

Selon les projections de l'ONU, la proportion de personnes de plus de 65 ans devrait en effet y passer de 7 % en 2000 à 23 % en 2050, pour atteindre 320 millions de personnes, soit davantage que le total combiné des personnes âgées d'Amérique du Nord, du Japon et d'Europe. La Chine d'aujourd'hui n'est pas prête pour cet afflux massif de personnes âgées. Elle n'a guère développé le secteur des soins gériatriques et la flambée récente des coûts médicaux dans la Chine néo-capitaliste a créé de très fortes inégalités face à la maladie. Le pays ne dispose que de 2,5 millions de lits dans des institutions spécialisées pour malades âgés, alors que les besoins sont estimés à 8 millions en 2010, et le pays n'a que 250 000 infirmières spécialisées, présentes surtout dans les grandes villes, alors qu'il en faudrait 10 millions à travers le pays (China National Committee on Aging).

45 Ce vieillissement de la population va bouleverser le modèle de développement du pays. Plutôt que d'orgueilleux gratte-ciel, ne faudra-t-il pas plutôt bâtir des maisons de retraite médicalisées ? Le problème majeur pour le gouvernement est la quasi-inexistence d'un système de protection sociale et de retraites convenables. Même si dans les grands centres urbains des salariés cotisent pour leurs vieux jours par le biais de fonds de pension à l'américaine qui commencent à apparaître dans les entreprises chinoises, dans les campagnes la situation est catastrophique : selon l'Institut national des statistiques, 65 % des paysans chinois à l'âge de la retraite ne bénéficient d'aucun revenu. Dans ces conditions, ils ne peuvent compter que sur la solidarité de leurs familles.

46 Traditionnellement, en effet, les anciens sont pris en charge à domicile par leur famille, mais les rapides mutations de la société chinoise ont mis à mal l'équilibre familial séculaire. L'éclatement des familles avec les migrations vers les régions les plus dynamiques éloigne les fils et les filles non mariées de leurs parents, l'entrée des femmes sur le marché du travail salarié (usines, magasins, bureaux) limite leur disponibilité pour prendre soin des personnes âgées. La forte hausse des loyers et des frais d'achat des logements depuis l'apparition d'un marché de l'immobilier dans les années 1980, prenant le relais des services d'habitat fournis par les unités de travail, rend plus coûteuse la cohabitation multigénérationnelle dans les grandes villes. Certes, la longévité est une valeur prisée de longue date dans la culture chinoise, mais la soif de consommation et l'individualisme des jeunes générations contrastent singulièrement avec l'éthique d'austérité, le sens du sacrifice et le manque de ressources de leurs aînés.

47 Le vieillissement de la population chinoise est pris très au sérieux au sommet de l'État. Le gouvernement mise sur la croissance et sur l'élévation du niveau de vie pour résoudre le problème : si la tendance à l'augmentation du revenu des jeunes travailleurs se poursuit, ils pourront prendre en charge le coût social des personnes âgées. Mais l'urgence de créer un système national de retraites a fait l'objet d'une motion au Congrès du Parti, les autorités chinoises estimant que la précarité des gens âgés est aujourd'hui un facteur de déséquilibre social. Le gouvernement chinois doit faire vite : la Chine est le pays en voie de développement où le vieillissement de la population est le plus marqué. L'ancien système étatique, qui prenait en charge tous les Chinois du berceau jusqu'au cercueil (« le bol de riz en fer »), est en plein démantèlement. Avant la réforme de l'économie, les entreprises publiques versaient elles-mêmes les retraites à leurs anciens employés. Aujourd'hui, le gouvernement central a réduit ses subventions et les entreprises doivent équilibrer leurs comptes, ce qui est difficile lorsqu'elles doivent verser des pensions.

48 À terme, l'objectif est d'instituer un régime de retraite national à partir des contributions des travailleurs, des employeurs et des compagnies d'assurance, l'État se contentant de jouer un rôle complémentaire. En 1997, suivant les conseils de la Banque mondiale, le gouvernement chinois a initié une réforme visant à organiser les fonds de retraite au niveau provincial, libérant ainsi les entreprises d'État de ce fardeau, à accroître le nombre de personnes couvertes par le système et à instaurer un système dit « à trois niveaux » (minimum vieillesse par répartition, comptes individuels obligatoires par capitalisation et un troisième niveau d'épargne individuelle facultative d'entreprise ressemblant au 401-k américain). La cohabitation de plusieurs systèmes de retraite (fonction publique, entreprises d'État, entreprises privées, systèmes provinciaux) est considérée par de nombreux économistes comme un frein à la mobilité de la main-d'œuvre et comme un facteur supplémentaire de discrimination sociale

envers les migrants extra-provinciaux. Mais en décembre 2009, pour résorber ce problème spécifique, le gouvernement chinois a décidé, en même temps qu'il relevait de 10 % le montant des pensions, de permettre aux ouvriers migrants de transférer la totalité de leurs points de retraite dans d'autres régions à partir du 1er janvier 2010. Jusqu'alors présent, les ouvriers migrants, s'ils déménageaient, ne pouvaient transférer que leur propre contribution, pas la part patronale.

49 C'est aussi une menace pour l'économie. Le financement des retraites est fortement déficitaire. En 2006, un rapport de l'Académie chinoise des sciences sociales sonnait déjà l'alarme en établissant un lien de cause à effet entre vieillissement de la population et ralentissement de la croissance : baisse de la population active, tensions sur le marché de l'emploi, baisse des recettes fiscales, augmentation des dépenses sociales de l'État. Dans un scénario extrême, la Banque mondiale évalue à 900 milliards d'euros le manque à gagner pour financer les retraites des futurs seniors chinois. Débordées, les autorités chinoises s'orientent aujourd'hui en priorité vers les soins à domicile gérés par les associations de quartier pour 90 % des personnes âgées, sollicitent les temples bouddhistes pour aider à la prise en charge des vieillards et recherchent pour le développement de centres gériatriques l'expertise de l'Union Européenne ou de pays voisins comme les Philippines qui ont développé des écoles d'infirmières spécialisées.

50 L'âge officiel de la retraite en Chine est de 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes (50 ans pour certains métiers difficiles). Les départs à la retraite anticipés ont été autorisés à la fin des années 90 pour faire un appel d'air et permettre à des millions de travailleurs au chômage de trouver un emploi. L'âge moyen de départ à la retraite est ainsi descendu à 51,2 ans en 2000, augmentant d'autant le déficit du système de retraites pour les travailleurs urbains. Aujourd'hui, le gouvernement chinois envisage le recul de l'âge de la retraite, ce qui risque d'accroître le chômage.

51 En 2009, un nouveau plan de retraite visant les habitants des zones rurales a commencé à être expérimenté dans des districts pilotes représentant 10 % de la population rurale. Les paysans âgés de plus de 60 ans recevront une allocation mensuelle variant selon le niveau de vie des zones où ils habitent. Pour bénéficier de ce programme, ils devront néanmoins payer des frais de participation.

52 Mais le vieillissement ne pose pas que des problèmes, il ouvre aussi de nouvelles opportunités. Les seniors représentent un marché qui ne demande qu'à être exploré par les marques et les industriels chinois : à l'avenir, les seniors pourraient devenir l'un des nouveaux piliers du rééquilibrage de la croissance chinoise en faveur de la consommation intérieure. On note par exemple³ un fort investissement des retraités dans les téléphones portables et les ordinateurs connectés à Internet (besoin des seniors de maintenir le lien avec la famille dispersée et les amis). Parmi les autres secteurs très en vogue figurent aussi celui des produits anti-âge ainsi que la chirurgie esthétique et le tourisme : les nouveaux retraités chinois profitent désormais pleinement du développement du tourisme de masse.

6. Exercice pour les élèves : les mutations de la structure par âges de la chine

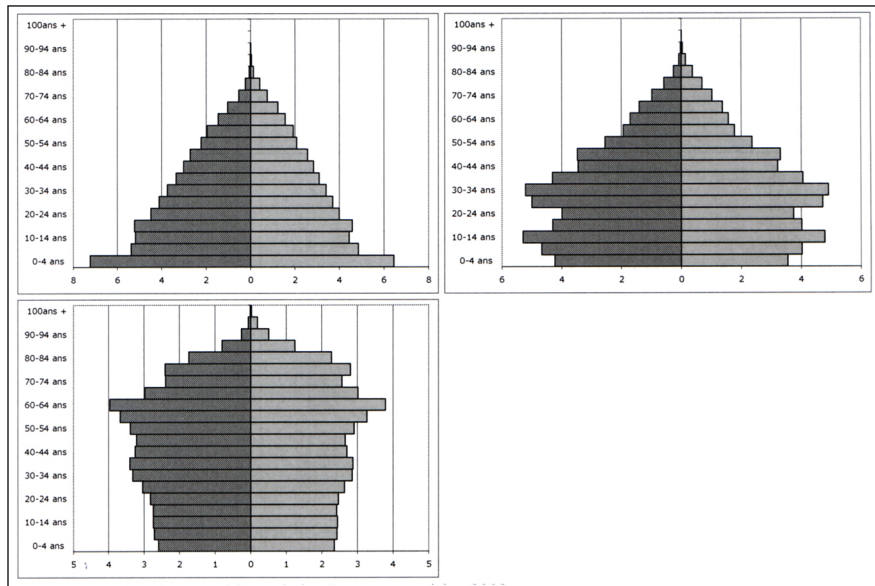
Tableau de l'exercice. Nombre et pourcentage des trois grands groupes d'âge en Chine, de 1950 à 2050

	Nombre de personnes, en millions			Pourcentage de chaque groupe		
	0-19 ans	20-64 ans	+ de 65 ans	0-19 ans	20-64 ans	+ de 65 ans
1950	235,9	284,4	24,4	43,3 %	52,2 %	4,5 %
1960	304,4	310,3	31,2	47,1 %	48 %	4,8 %
1970	413,8	367	35,2	50,7 %	45 %	4,3 %
1980	454,5	479,9	46,5	46,3 %	48,9 %	4,7 %
1990	445,2	634,1	62,8	39 %	55,5 %	5,5 %
2000	427,9	752,9	86,1	33,8 %	59,4 %	6,8 %
2010	375,5	867,2	111,4	27,7 %	64 %	8,2 %
2020	354,8	909,5	166,9	24,8 %	63,5 %	11,7 %

2030	337,5	892,3	232,7	23,1 %	61 %	15,9 %
2040	303,7	834,7	316,6	20,9 %	57,4 %	21,8 %
2050	289,4	797	330,6	20,4 %	56,2 %	23,3 %

Source : United Nations World Population Prospects, revision 2008.
Projections selon une hypothèse médiane.
<http://esa.un.org/unpp/p2k0data.asp>

Figure de l'exercice. Évolution de la pyramide des âges de la Chine, 1950-2000-2050



Source : United Nations World Population Prospects, révision 2008.
Projections selon une hypothèse médiane.
<http://esa.un.org/unpp/p2k0data.asp>

Textes documentaires : Les experts chinois face à la politique démographique

« Le planning familial n'a jamais été une politique raisonnable. Je le considère toujours comme une solution draconienne. Si la situation le permet, nous devrions réaménager la législation. [...] »

À mes yeux, le changement de la politique démographique de Chine est une nécessité impérieuse. En raison de la particularité du problème démographique auquel s'ajoute un certain retard, nous devons agir au plus tôt pour saisir cette occasion dans un moment favorable. La politique démographique est l'une des politiques primordiales du pays, c'est pourquoi la réalité doit être fidèlement prise en compte et nous devons agencer le planning familial selon l'évolution de la situation. [...]

Le problème démographique a non seulement trait au développement durable du pays, mais également à l'harmonie et au bonheur de la famille. Le séisme de Wenchuan nous a révélé la vulnérabilité des enfants uniques face aux risques sociaux. Il faut néanmoins reconnaître que l'application du planning familial dans les années 1980 était un impératif face à une démographie qui s'accélérait rapidement. À partir de 1992, la natalité (1,6 enfant par femme) restait inférieure au seuil de renouvellement des générations (2,1 enfants par femme). Je crois que le problème relatif à la structure démographique devient plus grave que celui relatif au nombre de la population. »

Ji Baocheng, député de l'Assemblée Populaire nationale, président de l'Université du Peuple de Chine (Zhongguo Renmin Daxue, à Pékin).

« Dans une perspective à long terme, la politique de natalité pourrait être réexaminée. Le Rapport de recherche stratégique sur le développement démographique du pays (publié en 2007) indique clairement que le taux moyen de fécondité doit osciller autour d'1,8 pendant les trois prochaines décennies, soit 1,8 enfant par femme, pour réaliser le développement harmonieux de la démographie, de l'économie et de la société. Nous avons d'ores et déjà permis aux couples dont le mari et la femme sont issus d'une famille à enfant unique d'avoir un deuxième enfant, ce qui constitue un léger aménagement de la politique de natalité.

Cependant, retirer les restrictions de la politique du deuxième enfant n'est pas une solution viable à l'époque actuelle. Etant donné que de nombreuses provinces pratiquent la mesure d'1,5 enfant (si le premier enfant est une fille, il est autorisé d'avoir un deuxième enfant) voire de 2 enfants permis par femme. De plus, le non-respect de la politique du planning familial est un phénomène assez grave dans certaines zones du pays. Par conséquent, le taux moyen de fécondité total se situe en réalité entre 1,7 et 1,8 en Chine. Par ailleurs, le quatrième baby-boom qui a surgi en 2007 devrait durer une décennie. Ainsi l'abandon du planning familial, possible facteur d'augmentation de la pression socio-économique, ne s'adapte pas à la situation actuelle du pays »

Zhai Zhenwu, directeur du département de sociologie et de démographie, Université du Peuple de Chine

« La force de travail rurale de la Chine est le fer de lance de la croissance du pays, mais la pénurie de la main-d'œuvre a commencé à toucher le Delta de la Rivière des Perles en 2004 avant de s'étendre aux autres zones dont le Delta du Changjiang (Yangzi), les villes de moyenne et grande taille, et même les régions du nord-est traditionnellement riches en main-d'œuvre. [...] Les fondements de la grande force de travail ont changé. Les travailleurs en surplus âgés de plus de 40 ans capables de migrer vers les villes pour trouver un emploi sont seulement 50 millions. Une grande partie souhaite rester et travailler dans les emplois ruraux à cause des politiques préférentielles du gouvernement dans le secteur de l'agriculture. Cela n'est pas logique d'avoir une importante force de travail en zones rurales. La pénurie de travailleurs migrants et le coût du travail forceront les investisseurs étrangers à abandonner « l'usine du monde ».

[...]

La politique du planning familial est une politique nationale à long terme. C'est différent de la politique de l'enfant unique. Une réforme progressive et raisonnable de cette politique est nécessaire en Chine, et les départements pertinents étudient les possibilités.

[...]

Le déséquilibre des genres est sans rapport avec la politique de planning familial. L'origine du déséquilibre entre les genres est la préférence traditionnelle pour les garçons, qui est à son tour provoquée par les préjugés sur les genres sur le marché de l'emploi, un système de protection sociale défectueux qui fait que les gens, notamment les couples ruraux, pensent qu'ils ont besoin d'un fils pour s'occuper d'eux lorsqu'ils vieillissent. »

Cai Fang, député de l'Assemblée Populaire nationale,
directeur de l'Institut d'Économie sur la Population et le Travail
(Académie Chinoise des Sciences Sociales, Pékin)

Source : La réforme de la politique de l'enfant unique est-elle d'actualité ?, Beijing Information, 27 mai 2009.

53

Questions :

Comment envisager les chiffres à venir d'une population ?

Comment expliquer le déclin de la part des jeunes dans la population chinoise depuis 1970 ?

Comment expliquer la forte hausse à venir du nombre de personnes âgées en Chine ?

Calculer et exprimer sous forme de graphique l'évolution du ratio de dépendance de la Chine de 1950 à aujourd'hui. Le ratio de dépendance est le rapport entre la population active (20-64 ans) et la population en âge d'inactivité (moins de 19 ans et plus de 65 ans) : $R = (\text{pop } 0-19 + \text{pop } 65+) / \text{pop } 20-64$.

En quoi le ratio actuel (2010) est-il favorable à la compétitivité de l'économie chinoise ? Le sera-t-il encore dans 20 ou 30 ans ?

Comparez les pyramides des âges entre elles et avec le graphique du ratio de dépendance.

Quels sont les apports respectifs des deux figurés ?

Commenter cette remarque de démographes chinois : « La Chine est le seul pays au monde qui va être vieux avant d'être riche ».

À l'aide des informations du dossier pédagogique et de l'ensemble des articles de ce numéro d'Espace Populations Sociétés, analysez et commentez les propos des trois experts chinois.

Éléments de bibliographie

Bibliographie

Les multiples questions soulevées par l'évolution démographique de la Chine ont généré une abondante littérature journalistique et scientifique. Nous n'avons retenu ici que quelques contributions caractéristiques, en anglais et en français.

ANSON Ofra, ANSON Jon (2003), Fertility trends in rural Hebei Province, People's Republic of China, *Population Research and Policy Review*, vol. 22, n° 4, pp. 399-409.

ATTANÉ Isabelle (2000), La fécondité chinoise à l'aube du XXI^e siècle : constats et incertitudes, *Population*, vol. 55, n° 2, pp. 233-264.

ATTANÉ Isabelle (2002), China's Family Planning Policy : An Overview of Its Past and Future, *Studies in Family Planning*, vol. 33, n° 1, pp. 103-113.

ATTANÉ Isabelle (dir.) (2002), La Chine au seuil du XXI^e siècle. Questions de population, questions de société Paris, *Cahiers de l'Institut National d'Études Démographiques*, n° 148, 601 p.

ATTANÉ Isabelle (2005), *Une Chine sans femmes ?*, Paris, Éditions Perrin, 391 p.

BANISTER Judith, ZHANG Xiaobo (2005), China, Economic Development and Mortality Decline, *World Development*, vol. 33, n° 1, pp. 21-41.

- CHEN Jiajian, RETHERFORD Robert et al. (2009), Province-level variation in the achievement of below-replacement fertility in China, *Asian Population Studies*, vol. 5, n° 3, pp. 309-328.
- CHU Junhong (2003), Prenatal Sex determination and Sex-Selective Abortion in Rural Central China, *Population and Development Review*, vol. 27, n° 2, pp. 259-281.
- ENGLAND Robert (2005), *Aging China : The Demographic Challenge to China's Economic Prospects*, Westport, Praeger Publishers, 160 p.
- FRAZIER Mark (2006), Pensions, public opinion and the graying of China, *Asia Policy*, vol. 1, pp. 43-68.
- GREENHALGH Susan (1994), Controlling births and bodies in village China, *American Ethnologist*, vol. 21, n° 1, pp. 3-30.
- GREENHALGH Susan (2003), Science, Modernity and the making of China's One-Child Policy, *Population and Development Review*, vol. 29, n° 2, pp. 163-196.
- GREENHALGH Susan (2005), Missile Science, Population Science : The Origins of China's One-Child Policy, *China Quarterly*, n° 182, pp. 253-276.
- GREENHALGH Susan, LI Jiali (1995), Engendering reproductive policy and practice in peasant China : for a feminist demography of reproduction, *Journal of Women in Culture and Society*, vol. 20, n° 3, pp. 601-641.
- GREENHALGH Susan, WINCKLER Edwin (2005), *Governing China's Population : From Leninist to Neoliberal Biopolitics*, Palo Alto, Stanford University Press, 412 p.
- GUERMOND Yves (2007), *La Chine*, Paris, Éditions Belin, coll. Mémento, 175 p.
- GU Baochang et al. (2007), China's Local and National Fertility Policies at the End of the Twentieth Century, *Population and Development Review*, vol. 33, n° 1, pp. 129-148.
- GUO Fei (2006), Fertility behaviors of rural-to-urban migrants in China, *Asian and Pacific Migration Journal*, vol. 16, n° 1, pp. 57-79.
- JACKSON Richard, HOWE Neil (2004), The graying of the Middle Kingdom : the demographics and economics of retirement policy in China, Washington DC, Center for International and Strategic Studies, 40 p.
- JACKSON Richard, NAKASHIMA Keisuke, HOWE Neil (2009), China's long march towards retirement reform : the graying of the Middle Kingdom revisited, Washington DC, Center for International and Strategic Studies, 52 p.
- LAI Denjian (2005), Sex Ratio at Birth and Infant Mortality Rate in China : An Empirical Study, *Social Indicators Research*, vol. 70, n° 3, pp. 313-326.
- LI Hongbin, ZHANG Junsen, ZHU Yi (2005), The Effect of the One-Child Policy on Fertility in China : Identification Based on the Differences-in-Differences, Chinese University of Hong Kong, Department of Economics Discussion Paper n° 19, 48 p., <http://www.econ.cuhk.edu.hk/~discusspaper/00019.pdf>
- LI Jianmin (2007), China's lopsided population pyramid, *China Security*, vol. 3, n° 2, pp. 54-65.
- RETFERFORD Robert et al. (2005), Fertility in China : How much has it really declined ?, *Population and Development Review*, vol. 31, n° 1, pp. 57-84.
- ROCHA DA SILVA Pascal (2006), *La politique de l'enfant unique en République Populaire de Chine*, Laboratoire de Démographie et d'Études Familiales, 146 p.
- SANJUAN Thierry (2007), *Atlas de la Chine : les mutations accélérées*, Paris, Éditions Autrement, 79 p.
- SCHARPING Thomas (2001), Hide-and-peek : China's elusive population data, *China Economic Review*, vol. 12, n° 4, pp. 323-332.
- SCHARPING Thomas (2005), *Birth Control in China 1949-2000. Population Policy and Demographic Development*, Londres & New York, Routledge-Curzon, 424 p.
- WANG Feng (2005), Can China afford to continue its one-child policy ?, East-West Center, Honolulu, *Asia Pacific Issues*, n° 77, 12 p.
- WINCKLER Edwin (2004), Chinese Reproductive Policy at the Turn of the Millennium : Dynamic Stability, *Population and Development Review*, vol. 28, n° 3, pp. 379-418.
- ZHANG Yuanting, GOZA Franklin (2005), Who will care for the elderly in China ? A review of the problems caused by China's one-child policy and their potential solutions, *Journal of Aging Studies*, vol. 20, n° 2, pp. 151-164.
- ZHAO Zhongwei, GUO Fei (2007), *Transition and Challenge : China's Population at the Beginning of the 21st Century*, Oxford University Press, 368 p.

ZHU Weixing, LU Li & HESKETH Therese (2009), China's excess males, sex selective abortion, and one child policy : analysis of data from 2005 national intercensus survey, *British Medical Journal*, vol. 338, pp. 920-923.

Notes

1 Par exemple, à la fin du mois de mai 2007, dans la Région autonome du Guangxi, province méridionale du pays, les autorités, inquiètes du risque d'un rebond démographique, ont appliqué avec brutalité la politique de l'enfant unique, détruisant les maisons des familles qui ne pouvaient payer les amendes imposées pour dépassement de la norme fixée par le planning familial et contraignant des femmes à avorter ou à se faire stériliser. En 2005, 7000 femmes avaient été stérilisées contre leur gré dans la région de Linyi au Shandong (*Le Monde*, 24 septembre 2005).

2 À la suite du tremblement de terre du 12 mai 2008, qui a tué de nombreux enfants dans l'effondrement des écoles, les familles sichuanaises ayant perdu un enfant ont reçu l'autorisation d'avoir un enfant supplémentaire. La mesure vient cependant trop tard pour les couples ayant déjà accepté une stérilisation définitive.

3 Selon une étude du Groupe Ogilvy & Mather : Kunal Sinha (2009), *Embracing change, realizing dreams*. www.wpp.com/NR/rdonlyres/A70045BB-33DF-44CF-8D2D-B29802FE3B42/0/embracing_change_apr09.pdf

Pour citer cet article

Référence électronique

Yves Boquet, « La démographie chinoise en mutation », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2009/3 | 2009, mis en ligne le 01 décembre 2011, consulté le 22 juin 2015. URL : <http://eps.revues.org/3869>

Référence papier

Yves Boquet, « La démographie chinoise en mutation », *Espace populations sociétés*, 2009/3 | 2009, 551-568.

À propos de l'auteur

Yves Boquet

Département de Géographie
Université de Bourgogne
Campus Universitaire
2, Boulevard Gabriel
21000 Dijon
yves.boquet@u-bourgogne.fr

Droits d'auteur

© Tous droits réservés
